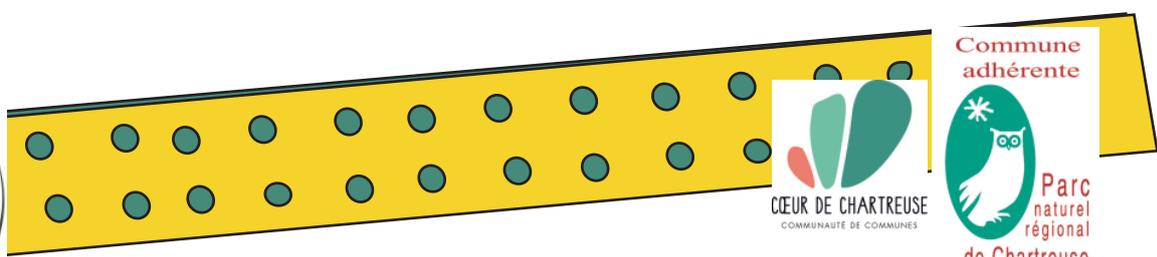




**ST-PIERRE D'ENTREMONT  
SAVOIE**



Commune  
adhérente



# Les clefs de la Tour

n°39 - Mars 2018

## L'édito

### Coopération ou repli sur soi ? Là n'est pas la question.

La loi fait évoluer l'organisation des collectivités territoriales et leurs compétences. L'objectif affiché est toujours de mutualiser pour réduire les coûts à même niveau de service. Regrouper peut avoir du sens dans certains cas mais le gigantisme peut aussi mener à une dérive des dépenses et l'éloignement entre le citoyen et le service public. Quel constat sur notre territoire ?

En Cœur de Chartreuse, les élus des 17 communes ont fait le choix d'une communauté de communes à taille humaine en territoire rural et de montagne, échappant ainsi au regroupement avec les grosses agglomérations environnantes, Voiron, Grenoble ou Chambéry dans lesquelles nous nous serions « perdus ». Certes, la communauté de communes des Entremonts a été déterminante pour le développement locale depuis 40 ans, mais elle avait atteint ses limites en termes de capacité d'action et d'investissement. Aurait-elle pu prendre en charge les stations de ski par exemple ?

Concernant l'eau potable, nous avons transféré cette compétence au syndicat intercommunal des Eaux du

Thiers. Résultats : baisse des prix, spécialisation du service et maintien de la réactivité, programme d'investissements pour améliorer la qualité de l'eau et mailler les réseaux dans la commune et avec Entremont le Vieux. C'était donc le bon choix !

Côté assainissement collectif, notre commune assure la gestion de la station d'épuration des Buis qui traite aussi les effluents de St Pierre d'Entremont Isère. C'est une lourde charge pour notre commune : 56 000 € de dépenses et 70 000 € d'amortissement par an. Certes, nous refacturons à St Pierre Isère, la part qui lui revient, mais nous faisons l'avance. Ne serait il pas judicieux d'organiser ce service à une plus grande échelle ?

La loi prévoit le transfert de l'eau et l'assainissement à la CCCC d'ici quelques années. Il va falloir revoir l'organisation et le mode de gestion de ces services. L'enjeu sera de maintenir la qualité du service et les prix et conserver une gouvernance publique.

Citoyens, élus, chacun à sa place à prendre dans ces choix qui nous concernent tous. Commissions, ateliers participatifs, réunions publiques, autant d'occasions à saisir au bon moment.

**Brigitte BIENASSIS**

### Commémoration du maquis de chartreuse : beau programme pour 2018 !

Venez nombreux le samedi 2 juin au cirque de Saint-Même ! Les maquisards de Chartreuse seront à l'honneur : 10h30 début des cérémonies officielles, 11h30 vin d'honneur offert par les municipalités Saint-Pierre-d'Entremont Savoie et Isère. Nous aurons le privilège de compter parmi nous, cette année encore, l'association « Dissidence 44 » qui après sa prestation remarquée de l'an dernier viendra en nombre présenter un "campement type" de maquisards ainsi que divers matériels

d'époque sous la forme d'un musée éphémère en plein air. Cette association, qui réalise un vrai travail de recherche sur les différents maquis de notre région, est essentiellement composée de petits-enfants de résistants. Elle est à la recherche constante de documents, vêtements et tout ce qui se rattache à cette période. N'hésitez pas à sortir de vos greniers vos reliques, ils seront heureux de leur donner une seconde vie.

### Remettre au goût du jour des variétés végétales anciennes et locales

Le Parc de Chartreuse porte une opération participative et innovante intitulée «Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse», en partenariat avec le CRBA (Centre de Ressources en Botanique Appliquée) et l'association Jardins de Mémoires Montagnes. Cette initiative constitue un programme unique en France à l'échelle d'un tel territoire. Les premiers résultats démontrent une diversité végétale incroyable à l'échelle du massif ! L'idée est de remettre en production des variétés locales. Pour ce faire, le patrimoine végétal de Chartreuse a été exploré pour en extraire des variétés cultivables,

susceptibles de satisfaire aussi bien les exigences agronomiques des producteurs locaux que les attentes des consommateurs. Pour remettre au goût du jour ces variétés, le Parc de Chartreuse a engagé des actions autour de plusieurs axes. Dans cette dynamique de mise en réseau, tous les acteurs



Formation "faites vos graines" - septembre 2017

sont concernés qu'ils soient habitants, élus, agriculteurs, viticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires de patrimoine naturel et culturel, associations, professionnels de la restauration... Des ateliers publics ouverts à tous auront lieu le Jeudi 15 mars 2017 à 19h à la Salle des fêtes de St Jean-de-Couz et le Jeudi 22 mars 2017 à 19h au Lycée horticole de St Ismier.

## ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

### PLU intercommunal et habitat : focus sur l'habitat

A partir des orientations définies dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, la CCCC et les élus des 17 communes accompagnés par le cabinet Epode travaillent ensemble à l'élaboration du PLUIH valant Scot (schéma de cohérence territoriale) en terme de zonage. Le territoire a été découpé en secteur montagne, plaine et coteaux pour mieux répondre aux spécificités. Les communes ont été classées par pôle, St Pierre d'Entremont est classé Pôle touristique en zone de montagne.

Les élus ont retenu un taux de croissance démographique de 1% par an pour l'ensemble du territoire entre 2019 et 2031 et une densité de 12 à 25 logements par ha selon les secteurs. Cela fait passer la surface constructible pour l'habitat de 225 à 70 ha. Le nombre de logements à créer dans chaque commune a été ensuite déduit de ces choix et les communes ont localisé leurs zones à construire. L'objectif est de densifier, éviter le mitage et limiter la consommation des espaces agricoles et naturels.

### Devenir des bâtiments communaux vacants : points sur les projets

A ce jour, parmi les 3 projets issus des ateliers participatifs (voir site internet communal), celui de l'atelier de transformation collectif de produits agricoles est le plus avancé. Piloté par Lise Denat, mission agriculture au Parc de Chartreuse, il réunit une douzaine d'agriculteurs motivés. L'atelier serait implanté dans un bâtiment créé à la place de la Maison blanche.

Le projet des sentiers thématiques dans les Entremonts est suspendu, faute de motivation des

acteurs concernés.

Celui des 5 logements en habitat participatif, dans l'ancienne école, n'est pas viable. Après études, le projet se révèle au moins 24% au-dessus des prix du marché. Et les opérateurs immobiliers ne se mobilisent pas en dessous de 10 logements.

La réflexion reprend en 2018 autour de la question plus globale des projets dans le village au-delà du seul devenir des bâtiments communaux vacants. Habitants, commerçants, associations, porteurs de projets nous comptons sur votre présence lors des prochaines réunions.

### Une cantine locale à la rentrée prochaine ?

Depuis plusieurs mois nous avons mis en place des groupes de travail pour avancer efficacement sur le projet. Ces groupes se réunissent indépendamment pour balayer l'ensemble des éléments afin de répondre au mieux aux interrogations pour trouver des solutions. Des réunions plénières sont organisées pour valider et continuer les travaux. Nous avons constitué trois groupes. Le 1er groupe « recrutement du personnel » qui a établi la fiche de poste du cuisinier, ses missions et ses tâches, le type de contrat, les relations hiérarchiques, le lien avec le reste de l'équipe et le coût de son poste. L'embauche du cuisinier pourrait se faire pendant l'été pour une ouverture de la cantine en septembre 2018. Le deuxième groupe « approvisionnement » avec l'aide du parc de chartreuse et sa mission agriculture a listé

et contacté des agriculteurs locaux. Il s'attache à définir le type de produits, la quantité disponible, le conditionnement, la livraison et le coût pour réaliser des menus équilibrés et soucieux de la saisonnalité. Le 3ème groupe « mutualisation » doit définir les



La cuisine du restaurant scolaire

coopérations possibles avec les communes voisines, Entremont le vieux et Saint Pierre de chartreuse : groupement des commandes et fabrication et livraison de repas. L'ensemble du projet vous sera exposé lors d'une réunion publique le vendredi 23 mars à 20h30 au restaurant scolaire.

### Camping Le Cozon : quoi de neuf pour 2018 ?

Les nouveautés pour la saison 2018 :

- L'abonnement au service « Wifi Chartreuse » afin d'offrir une connexion sécurisée, gratuite et légale aux campeurs, sur un périmètre restreint autour du bâtiment d'accueil.

La Wifi Chartreuse c'est une connexion internet accessible aux clients dans tous les hébergements, commerces et services abonnés à ce dispositif. Il suffit de se connecter une première fois et de s'identifier, pour ensuite pouvoir se connecter partout où le réseau Wifi Chartreuse est disponible.

- La liaison piétonne avec le bourg



Camping municipal Le Cozon

- De nouveaux tarifs : à consulter en mairie ou sur le site Internet communal.

- Le recrutement d'un stagiaire, en cours, pour la mission « Accompagnement à la mise en valeur et à la promotion du camping » pour une durée de 6 mois.

# PROJETS ET AMENAGEMENTS

## Les réseaux du Pré du Comte : les travaux sont pour bientôt !

Après quelques années d'attente, ce projet devrait enfin voir le jour cette année. Cette opération consiste en la création d'un réseau d'assainissement collectif au lotissement du Pré du Comté. Actuellement, ce lotissement est équipé d'un réseau unitaire qui collecte les eaux traitées en sortie des assainissements individuels et les eaux pluviales. Ce réseau restera en place et sera dédié à l'eau pluviale. Cet investissement permettra d'affranchir les propriétaires de ce lotissement de la mise en conformité de leur installation d'assainissement non collectif.

Le projet prévoit aussi l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public). Après l'enfouissement des réseaux secs sur la voie communale au pied du

lotissement, c'est l'ensemble de ce quartier qui sera débarrassé des fils aériens et de leurs poteaux.

Le bureau d'études Profil Etudes, maître d'oeuvre, a estimé le projet global à 640 000 € HT. Pour des raisons budgétaires, les travaux devraient se faire sur deux ans, 2018 et 2019.

Le conseil départemental a accepté de financer le réseau d'assainissement collectif car la communauté de communes s'est engagée à prendre la suite si elle reprenait la compétence assainissement dans la période des travaux. Cela ne sera plus le cas car la date limite de transfert des compétences eau et assainissement sera probablement repoussée de 2020 à 2026.

La consultation des entreprises sera lancée prochainement de façon à réaliser la 1ère tranche de travaux à l'automne. Ces travaux vont générer des perturbations pour les riverains, mais l'enjeu en vaut la peine et nous comptons sur la compréhension de tous pour que tout se déroule dans les meilleures conditions. Une réunion publique d'information sera organisée dès que les entreprises de travaux seront retenues.

## Le bruit qui court sur le goudronnage des trottoirs

Le goudronnage des trottoirs de la route du Replat a pris du retard.

**VRAI** : il était prévu avant la fin de l'année 2017.

Ce retard est dû à un problème de budget.

**FAUX** : Il est imputable à 100% aux lenteurs des câblages et des branchements liés à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, le long de la route du Replat. Ces délais sont dus aux opérateurs de réseaux : Enedis et Orange. Or, aucun enrobé ne peut être posé avant la dépose complète des vieux réseaux aériens, fils et poteaux.



La route du Replat (VC7) en travaux

## Aménagement de la traversée du bourg, suite !

Les phases 1 (Liaison vers le secteur du Replat) et 2 (Liaison vers le quartier du Cozon) sont en cours de finition ; après la réception en janvier de la passerelle et de l'ensemble des gardes-corps, les revêtements seront posés courant mars, à la fois sur le trottoir desservant l'école et sur le cheminement desservant le camping, avant les derniers aménagements paysagers et autres marquages au sol.

Les phases 3 (Aménagement de la rue principale entre le pont Neuf et le pont Vaganay) et 4 (Aménagement de la place René Cassin) sont aujourd'hui à l'étude et

feront l'objet de demandes de subvention auprès de l'ensemble de nos partenaires financiers.

C'est notamment le cas de la phase 3, dont la réalisation pourrait être découpée en plusieurs tranches, afin d'étaler la charge sur plusieurs exercices budgétaires ; la première tranche devrait concerner le secteur du pont Neuf, de l'entrée du cimetière à la poste, englobant la refonte des accès au pont et le déplacement du monument aux morts entre la mairie et l'ancien presbytère. Ces aménagements nécessiteront le déplacement de l'obélisque à côté de l'église.

## Accessibilité de la Maison Hermesende, à l'étude

Tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. La Maison Hermesende et la Salle Notre Dame n'échappent pas à la règle ! C'est pourquoi, la commune pour les locaux associatifs de la Maison Hermesende et la communauté de communes pour la salle Notre Dame, ont engagé les études pour définir les aménagements nécessaires. Après consultation de spécialistes de l'accessibilité, plusieurs solutions s'offrent à nous. Le choix définitif devra être arrêté rapidement pour finaliser le coût des travaux.



Le bâtiment Notre Dame

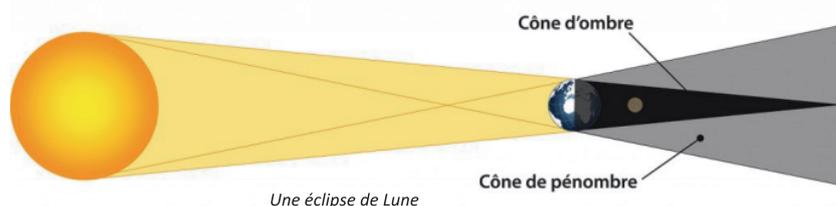
# Citoyenneté et environnement

## Aide à l'achat de broyeur

Vous souhaitez valoriser vos déchets verts plutôt que de les emmener en déchèterie, sachez que la communauté de communes a instauré un dispositif d'aide à l'achat de broyeurs à végétaux. Vous pouvez disposer d'une subvention de 20% pour l'achat d'un broyeur neuf ou d'occasion dans la limite de 200 €, pour un foyer seul, de 25% pour un regroupement de 2 foyers dans la limite de 250 € et de 30% pour un regroupement d'au moins 3 foyers dans la limite de 300 €. Cette subvention est accordée sur présentation d'un devis. Retrouvez toutes les infos sur le site de la Communauté de Commune Coeur de Chartreuse : <http://coeurdechartreuse.fr/environnement1/broyage/>

## Eclipse de Lune le 27 juillet 2018, c'est à voir !

Réservez votre soirée du vendredi 27 juillet pour admirer une éclipse totale de Lune, la première visible en Europe depuis le 28 septembre 2015. Une éclipse totale de Lune se produit lorsque la Lune traverse l'ombre de la Terre et n'est plus éclairée directement par le Soleil. Elle ne peut se produire qu'au moment de la Pleine Lune. Le meilleur endroit de la planète pour voir cette éclipse du 27 juillet 2018 est l'île de La Réunion. Faute de pouvoir aller sur place nous la verrons très bien depuis Saint-Pierre-d'Entremont ! L'observation d'une éclipse totale de Lune peut se pratiquer à l'œil nu et elle ne présente aucun danger, rien à voir avec une éclipse de Soleil ! Nous profiterons de cette éclipse de Lune pour plonger la tête dans les étoiles avec une soirée spéciale Lune à la Salle Notre Dame, première partie : projection d'un film sur ce thème et seconde partie « observation du ciel ». Lors de cette soirée, il y aura extinction de l'éclairage public. Nous détaillerons le programme prochainement.



## L'éclairage public dans les lotissements du bourg

Suite à l'enfouissement des réseaux secs le long du cheminement piéton créé sur la voie communale du replat, l'éclairage public a été complètement remis à neuf. Des luminaires de type LED ont été installés. Ils sont programmés pour fonctionner à puissance réduite entre 23h et 5h. L'armoire électrique a été remplacée. A cette occasion, le réseau alimentant la partie Ouest (22 points lumineux pour le Replat, le Pré du Comte, les Buis) a été déconnecté de celui alimentant le bourg (35 points lumineux). Des horloges astronomiques ont été installées sur chacun des deux réseaux, permettant de gérer séparément les éclairages. Il sera donc possible de mettre en place une extinction nocturne sur le Pré du Comte, le Replat et les Buis sans modifier l'éclairage du bourg. Une expérimentation pourra être organisée au printemps. Pour mémoire, éteindre 6h par nuit permet de réduire de 52% la consommation d'électricité.

## Recycler le carton, ça rapporte !

Savez-vous que déposer les cartons dans les bacs d'ordure ménagère coûte à la collectivité 282 € la tonne (coûts de collecte et d'incinération).



Alors que les déposer dans les bennes « cartons » des déchetteries rapporte 81 € la tonne (coût de location et rotation des bennes et revente des matériaux). Alors, il n'y a pas à hésiter une seconde.

## ETAT CIVIL NAISSANCE

Tao REGNIEZ BIAIS né le 23 novembre 2017, fils de Lorena BIAIS et Henri REGNIEZ  
Youri GADOT né le 6 janvier 2018, fils de Mathilde LOISEAU et Mickaël GADOT

## DECES

André MARECHAL est décédé le 13 décembre 2017  
Gabriel RIGAUD-MODELIN décédé le 8 février 2018  
Aimé JACQUET décédé le 17 février 2018  
Julie CHAITEMPS épouse TEPPE est décédée le 2 mars 2018

## AGENDA

**Conseil Municipal** : 21 mars, 25 avril, 29 mai, 28 juin

**Réunion publique** sur la cantine en cuisine locale le 23 mars à 20h30 au restaurant scolaire

**Conseils de hameaux** : **le 7 avril** à 14h30 / Le Bourg et à 17h / Saint-Même, **le 21 avril** à 17h / Les Bandet, **le 28 avril** à 14h30 / La Fracette, à 17h / les Vincent.

**Horaires de la Mairie** : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - Permanence du maire le samedi de 9h à 11h

**Urgence** en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

**Web** : <http://www.saintpierredentremont.org/savoie/> - **courriel** : [contact@saintpierredentremont.org](mailto:contact@saintpierredentremont.org)